

JOURNAL MUNICIPAL

N° 67 OCTOBRE 2022

de Saint-Rémy-de-Provence



Défilé des vieux métiers
pendant les fêtes votives

ÉCONOMIE | P.7

Une saison touristique
à succès

DOSSIER | P.10

Les économies d'énergie,
c'est maintenant !

EN TÊTE D'AFFICHE | P.18

Une fresque historique
sur Jean de Renaud



Abrivado longue au lac de Barreau, le jour de la gaso, pendant les fêtes votives

SOMMAIRE

Quartier des Cèdres	P. 4
Arènes Barnier	P. 5
Bientôt un office à énergie positive	P. 6
Une saison touristique à succès	P. 7
Écrans... à cran ?!	P. 8
Un label éco-responsable pour la crèche municipale	P. 9
Dossier	
Environnement et énergie	P. 10
Le patrimoine saint-rémois toujours aussi attractif	P. 14
Culture	P. 15
Expressions libres	P. 16
Octobre rose... avec vous	P. 17
En tête d'affiche : Une fresque historique inédite sur le Saint-Rémois Jean de Renaud	P. 18
État civil	P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugois, Sébastien Hostaléry, Alexandra Roche Tramier, Audrey Morant

Iconographie : Leo Merlin, A. Morant, S. Hostaléry, Mathilde Mazuy, Bresson Schindlbeck Architectes, É. Beaugois, Giu Vicente @unsplash, Himiway Bikes @unsplash, Agence La Belle Vie, Fabienne Rappenneau, Vélo club saint-rémois, A. Roche Tramier, Carine Baculard, Jean-Pierre Pierre, Rout'Art.

Mise en page : Audrey Morant, service communication, mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android



LE MOT DU MAIRE



L'actualité du monde est en ce moment source de beaucoup d'inquiétudes : l'invasion russe en Ukraine prend un nouveau tournant, le ton se durcit entre Moscou et les pays occidentaux, et à notre échelle, celle des collectivités et des administrés, nous nous apprêtons à faire face à un hiver particulier où les économies d'énergie devront être le maître mot, à la fois pour amortir nos factures et éviter, dans le pire scénario, des coupures d'électricité.

Ce qui nous est imposé aujourd'hui « par la force » va néanmoins dans le même sens que ce nous dicte l'urgence climatique depuis des années. Dos au mur, **il n'y a donc pas meilleur moment pour appliquer plus concrètement et amplifier les mesures nécessaires à la transition écologique.**

La bonne nouvelle, c'est que la ville et la Communauté de communes n'ont pas attendu cette crise aigüe pour investir dans la transition écologique, et plus particulièrement dans la **rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables**. Notre démarche va naturellement s'accroître ces prochaines semaines pour faire face à l'hiver.

L'autre bonne nouvelle, c'est que **la ville et la Communauté de communes, toujours soucieuses de protéger les administrés, mettent en œuvre de nombreux dispositifs pour que tous bénéficient des avantages octroyés par la transition écologique.** Vous découvrirez dans ce numéro une partie d'entre eux, et c'est bien sûr un sujet essentiel sur lequel nous reviendrons régulièrement, tant il y a de projets prometteurs encore en gestation.

Vous lirez également un bilan de la saison touristique et les prochains aménagements qui vont démarrer courant octobre, comme celui du parking de la Libération.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Hervé Chérubini

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux - Alpilles

QUARTIER DES CÈDRES : L'INTÉGRALITÉ DES RECOURS REJETÉE

Le 22 septembre, le Tribunal administratif de Marseille a fait connaître ses décisions concernant les recours successifs déposés à l'encontre des permis de construire du quartier de logements au Clos des Cèdres. Après un examen très attentif et détaillé de tous les points soulevés, le jugement rendu est à 100% en faveur de la commune de Saint-Rémy-de-Provence et de la Société civile Le Clos des Cèdres.

« C'est une excellente nouvelle pour les nombreux Saint-Rémois qui attendent un logement depuis des années dans le futur quartier des Cèdres, et aussi pour la ville qui était attaquée par 5 particuliers (dont 1 SCI) et 3 associations », se réjouit **Hervé Chérubini**, maire de Saint-Rémy-de-Provence. « Le jugement confirme que le permis initial et les 2 permis modificatifs, instruits par les services municipaux, l'ont été en totale conformité avec les réglementations d'urbanisme et les recommandations de nos différents partenaires. »

Sur le fond du dossier, le juge a effectué un examen très poussé de l'ensemble des points prétendument litigieux soulevés par les requérants : non respect du Code de l'urbanisme et du PLU, insuffisances et incomplétudes concernant les réseaux d'irrigation, d'eau et d'assainissement, le réseau électrique, le risque hydraulique, la circulation, l'accessibilité, l'éclairage public, la hauteur des constructions, la covisibilité avec les monuments historiques, l'insertion paysagère... « Tous, absolument tous ces points ont été rejetés », souligne **Hervé Chérubini**.

Par ailleurs, sur la forme, les recours déposés par 3 associations (Appeva, Saint-Rémy Patrimoines et Perspectives, Association de sauvegarde de l'ancien quartier des Bains), ont été rejetés pour irrecevabilité par le Tribunal administratif de Marseille.

« Ces recours ont déjà fait perdre 2 ans au projet. Ce jugement ne comportant aucune ambiguïté, j'espère que le projet pourra enfin être mené à terme, dans l'intérêt de tous les Saint-Rémois », conclut **Hervé Chérubini**.

LA MODERNISATION DU PARKING DE LA LIBÉRATION SE POURSUIT

Après la rénovation de plus d'une centaine de places de stationnement à la Libération pendant l'hiver 2021, et la plantation de 12 arbres à l'automne, l'aménagement du parking se poursuit, avec son extension sur la parcelle nord-est des Cèdres. Les travaux débiteront courant octobre, sans impact sur la circulation et le stationnement, et dureront jusqu'au mois de mars 2023.

Cette extension sera réalisée dans la continuité de la partie déjà aménagée l'an dernier. 292 places seront ainsi créées en béton alvéolaire (pour capter et stocker les eaux pluviales dans un « ballast » situé en dessous), le long de circulations réalisées en enrobé.

9 lampadaires à Leds, de faible consommation et avec abaissement de puissance la nuit, seront par ailleurs



installés, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicules électriques.

La végétation conservée

Les haies arborées entourant la parcelle seront conservées, et complétées au nord par une lisière arbustive mêlant plusieurs essences. L'ambiance villageoise du chemin Saint-Joseph sera préservée avec le maintien du mur de pierres et de la haie arborée.

« Pour le moment, le projet ne prévoit pas de végétalisation au centre du parking car une étude de faisabilité d'ombrières photovoltaïques est toujours en cours », explique **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics.

« Si ces ombrières ne sont pas retenues, des arbres pourront être plantés entre les places de stationnement, en alternance avec l'éclairage public. »

Le projet a fait l'objet d'une consultation en ligne au printemps 2021. Il a été tenu compte de certaines contributions, notamment la création d'un plateau traversant sur le chemin Saint-Joseph et une répartition plus homogène des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

Au total, comme la municipalité s'y est engagée depuis des années, plus de 400 places de stationnement seront disponibles et gratuites sur l'ensemble du parking de la Libération.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE : TRAVAUX À ROMANIN

La société **Enedis** informe qu'elle va réaliser d'importants travaux d'entretien du réseau électrique dans le secteur de Romanin, Mas des Pylons, Mas de la Vallongue entre le 24 octobre et le 18 novembre 2022.

Des groupes électrogènes seront mis en place durant les travaux. Une coupure

d'électricité très courte (1 à 2 min) surviendra lors du basculement du réseau sur les groupes électrogènes.

Pendant les travaux, les abonnés équipés d'anciens compteurs EDF devront prévoir la marche forcée pour les appareillages électriques fonctionnant habituellement aux heures creuses, notamment les ballons d'eau chaude sanitaire.

Les abonnés ayant un compteur Linky ne seront pas affectés par ce raccordement provisoire et conserveront la bonne fonctionnalité des heures creuses.

enedis

ARÈNES BARNIER : RÉNOVATION ACTE 2

Transformées en espace de déambulation et de détente en 2020, les arènes Barnier poursuivent leur réaménagement pour améliorer l'accueil du public lors d'événements et de spectacles divers. Courant octobre, celles-ci se verront ainsi dotées d'un système d'éclairage et de toilettes publiques accessibles depuis le boulevard Gambetta.

La sécurité incendie sera également renforcée, tout comme la sécurité générale du site, notamment par un balisage des lieux.

« Ces travaux étaient prévus dès l'origine du projet », précise **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics. « Cela confortera les arènes Barnier comme équipement central pour les manifestations festives et culturelles. »



Arrivée de l'abridor longue aux arènes Barnier, lors des fêtes votives de septembre 2022

LE VÉHICULE À NACELLE REPLACÉ

La commune a acheté pour les services techniques un véhicule à nacelle neuf, utile pour tous les travaux en hauteur sur le réseau électrique, mais aussi pour l'élagage des arbres.

Âgée de 15 ans, l'ancienne nacelle montrait des signes de fatigue mécanique ; plus lente, elle engendrait beaucoup de frais. « La nouvelle nacelle s'élève plus haut, elle est plus compacte et moins pénible à manœuvrer », explique **Sylvain Bérot**, électricien aux services techniques. Doté d'une caméra de recul et d'un système de climatisation, cet engin moderne, d'une valeur de 55 000 €, apporte aux agents un plus grand confort et plus de sécurité dans l'exercice de leur travail.



BIENTÔT UN OFFICE À ÉNERGIE POSITIVE



Dans le but de réduire sa consommation énergétique, l'Office de tourisme intercommunal Alpilles en Provence, situé place Jean-Jaurès à Saint-Rémy, fait peau neuve. La Communauté de communes Vallée des Baux—Alpilles (CCVBA) va engager courant octobre des travaux de rénovation thermique pour les 4 mois à venir.

Le *leitmotiv* du projet est de répondre aux enjeux de développement durable en réalisant des économies d'énergie, en produisant de l'énergie renouvelable, et en utilisant des matériaux de construction biosourcés (pierre de Fontvieille, bois, liège, paille de riz...).

D'octobre 2022 à janvier 2023, la rénovation de l'ensemble du bâtiment portera ainsi sur l'isolation des murs, de la toiture et des sols, l'installation d'une pompe à chaleur, le remplacement de l'éclairage existant par des luminaires moins énergivores, la pose de panneaux photovoltaïques...

Le chantier s'achèvera avec la plantation de végétaux et l'installation d'une

pergola le long de la façade extérieure qui apportera un ombrage naturel, protégeant le bâtiment des fortes chaleurs estivales.

« *L'idée consiste à obtenir un bâtiment à énergie positive, c'est-à-dire qu'il produira plus d'énergie qu'il n'en consomme* », explique Yves Faverjon, premier adjoint au maire et vice-président de la Communauté de communes, en charge de l'économie et du tourisme.

Réduire les déchets de chantier et recycler

Parmi les matériaux issus de la « déconstruction » du bâtiment, tout ce

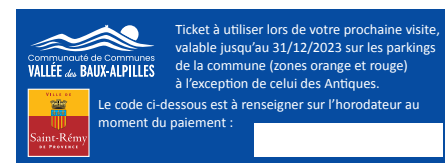
qui n'aura pas été directement réemployé sur le chantier sera trié et revalorisé sur des plateformes de recyclage spécialisées dans les matériaux du BTP, dans le but d'être réutilisé sur d'autres chantiers.

Le nouveau visage de l'office de tourisme s'inscrira parfaitement dans le réaménagement du quartier avec l'avenue Durand-Maillane, peu à peu transformée de façon à valoriser les espaces verts et les mobilités douces.

Pendant les travaux, l'office restera ouvert et accueillera les visiteurs dans la salle Jean-Jaurès voisine.

Soutenez les commerçants, consommez local !

P La ville de Saint-Rémy-de-Provence vous offre
1H DE PARKING GRATUIT



LISTES DES COMMERÇANTS :

- U Express
- Chez Karen l'épicurieuse
- Azerty numérique
- Boutique Arkansas
- Netassur assurances particuliers et professionnels
- Stéphane Plaza immobilier
- Exclusive by Von Peerc
- Caisse d'épargne
- Crédit mutuel
- Jean-Louis Chazaud kinésithérapeute

RAPPEL :

1^{re} phase des travaux : octobre 2022 - mai 2023.
Interruption des travaux pendant les fêtes de fin d'année

UNE SAISON TOURISTIQUE À SUCCÈS

Le numéro de juin du *Journal de Saint-Rémy* l'annonçait sur sa « Une » : la saison touristique démarrait très fort. Et en effet la tendance s'est confirmée : tout au long de l'été, la commune a connu une affluence importante de visiteurs. Après la période pesante de la crise sanitaire, du côté des commerçants, des restaurateurs et de l'hébergement en général, le ciel s'est enfin dégagé.

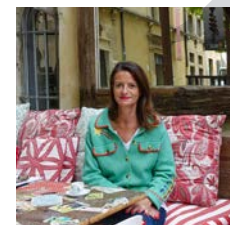
« Nous disposons de plusieurs indicateurs pour mettre en évidence la fréquentation touristique de la commune, et tous ceux-ci sont au vert », indique le premier adjoint Yves Faverjon, en charge de l'économie et du tourisme. « Sans être revenus au niveau de 2019 (avant Covid), les chiffres de la fréquentation au guichet de l'Office de tourisme ont connu une très forte augmentation. Les recettes provenant des horodateurs sont comparables à celles de 2019, qui était une très bonne année. Le site archéologique de Glanum a enregistré une hausse de fréquentation de 5% par rapport à 2019 et 10% par rapport à 2018. Nous attendons les recettes de la taxe de séjour qui confirmeront très certainement cette hausse. »

Un autre indicateur est le ressenti des professionnels du tourisme sur la commune. Le *Journal de Saint-Rémy* en a rencontré quelques-uns qui livrent leurs impressions.

Isabelle Dobry

Présidente de l'association des commerçants et restauratrice Chez Mulot

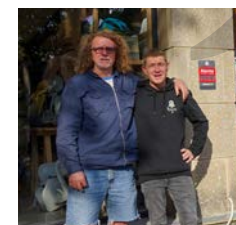
Ce fut une très belle saison pour l'ensemble des commerçants et des restaurateurs de Saint-Rémy. Elle a démarré très tôt cette année avec des week-ends de Pâques et de l'Ascension déjà très chargés, et un grand nombre de visiteurs étrangers aux mois de mai et juin. **La ville n'a pas désempli en juillet ni en août, et au mois de septembre les hôtels et les locations étaient encore bien pleins.**



Après deux ans de restrictions sanitaires, cette saison est surtout marquée par le retour des touristes étrangers et d'une clientèle d'habituels. La ville était pleine, les gens ont bien travaillé et, même s'il y a eu des difficultés d'embauche de personnels dans les boutiques et dans les restaurants, le bilan est positif. On a eu la sensation d'un tourisme plus « tranquille » que la saison dernière, au-dessus de laquelle planait encore l'ombre du Covid-19, mais aussi plus familial et plus vert.

Sébastien Grosse et Stéphane Le Baube

Alpilles 13 (Locations de vélos électriques) et crêperie rue Carnot



Nous avons bien démarré la saison, avec beaucoup de monde en avril et en mai, puis à partir de juin cela a commencé à baisser petit à petit : spécialisés dans la location de vélo tout terrain et les balades écologiques dans les Alpilles, nous avons en effet subi les conséquences du climat de l'été. Les fortes chaleurs de juillet-août ont considérablement ralenti notre activité, et, après les feux sur le massif de la Montagne, l'accès aux Alpilles, qu'il faut évidemment protéger contre les risques d'incendie, a été interdit.

Il va donc nous falloir explorer de nouvelles directions pour l'année prochaine, développer d'autres parcours si les Alpilles sont fermées, des tours par petits groupes dans le respect de la flore... En attendant, **nous sentons que ça repart depuis le mois de septembre** et nous devrions bénéficier d'une belle arrière-saison.

Vincent et Bruno Daniel

Camping Monplaisir

La clientèle française ne représente que 15% de la fréquentation de notre camping ; c'est une situation très particulière en comparaison de la moyenne des campings de France, où les Français représentent plus de 70% de la clientèle. La période de Covid a donc été pour nous très difficile et nous avons été très contents cette année de revoir les touristes hollandais, allemands ou belges qui constituent nos clients principaux et réguliers. Les vacanciers anglais aussi ont réapparu cette année, essentiellement pour profiter de l'arrière saison – parmi eux, beaucoup de retraités venus pour des séjours de plusieurs mois.

En somme, le bilan est très favorable. Mis à part un creux au mois de juillet – très localisé sur le secteur des Alpilles, et très vraisemblablement dû à l'inquiétude des vacanciers face aux incendies –, le reste du temps, et depuis l'ouverture le 7 avril, le camping a affiché complet.



BUDGET PARTICIPATIF : ON RECOMMENCE !

Avec ce numéro est distribué le dépliant de présentation du deuxième budget participatif de la commune de Saint-Rémy-de-Provence. Jusqu'au 20 novembre, vous pouvez déposer un projet pour Saint-Rémy, en version papier ou numérique, qui sera ensuite soumis à la commission chargée d'en vérifier la recevabilité, puis au vote des habitants. N'hésitez pas !

Tout comme l'année dernière, plusieurs lieux-ressources pourront vous accompagner dans la rédaction de votre projet (Liber'espace, Maison de la jeunesse, mairie). Vous pouvez également vous proposer pour faire partie de la commission, qui participe à la première présélection des projets et valide les votes des Saint-Rémois.

Renseignements : Marion Leguevaque (04 90 92 08 10)





ÉCRANS... À CRAN ?!

Le vendredi 21 octobre à partir de 19h, la Maison de la jeunesse propose une soirée sur le thème des écrans, animée par un éducateur et psychologue de la Maison des adolescents.

Ordinateurs, smartphones, tablettes... En quelques années, les écrans se sont imposés dans tous les foyers, devant tous les yeux et dans toutes les mains, toutes générations confondues. Ils focalisent notre attention du matin au soir, devenant tour à tour un moyen de communication, un outil de travail et de réseautage, une source d'information, un accessoire de loisir.

Comme tout le monde, vous vous interrogez peut-être sur ce lien que nous entretenons avec ces incroyables

machines, aussi banales que puissantes. Est-ce qu'elles nous rapprochent, nous rassemblent ou nous éloignent ? Est-ce qu'elles doivent nous rassurer ou nous inquiéter ?

La Maison de la jeunesse propose une soirée thématique où il sera d'abord question des fake news circulant sur les médias sociaux et de comment démêler le vrai du faux, au cours d'un atelier animé par l'équipe de la Maison de la jeunesse ainsi qu'un éducateur et un psychologue du pôle ressources de la

Maison des adolescents. S'ensuivront une conférence-débat sur nos relations avec les écrans, puis un verre de l'amitié « en réel » !

Venez partager votre expérience, personnelle, familiale ou même professionnelle ! Cette initiative est ouverte à toutes et tous, quel que soit votre âge.

Vendredi 21 octobre 2022 à 19h
Maison de la jeunesse
Entrée libre sans inscription
Renseignements : 04 90 90 56 17
jeunesse@ville-srdp.fr

BORN TO BE WILD

160 km à vélo en Camargue pendant 4 jours : c'est ce que la Maison de la jeunesse propose aux ados de 11 à 17 ans du lundi 24 au jeudi 27 octobre, au départ de Saint-Rémy.

Pendant 4 jours, les jeunes, accompagnés par les Etaps municipaux et les animateurs de la MDJ, se déplaceront uniquement à vélo (les bagages seront transportés en voiture) et seront logés en pension complète à chaque étape, à Saint-Gilles, aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Port-Saint-Louis. Des activités nautiques sont prévues sur place.

Les accompagnants consacreront deux après-midis de préparation, les mercredis 12 et 19 octobre, pour rappeler les consignes de sécurité et comment réparer son vélo.

« Nous avons à cœur que ce séjour soit accessible à tous ; les tarifs proposés s'échelonnent donc de 100 à 200 euros, selon le quotient familial », explique **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de la jeunesse.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- justificatif de domicile
- numéro allocataire Caf ou attestation de QF ou dernier avis d'imposition
- carnet de santé de l'enfant
- certificat médical d'aptitude à la pratique du vélo et à la vie en collectivité

Inscriptions à la Maison de la jeunesse
04 90 90 56 17
En cas d'intempérie, le séjour pourra être annulé.

ENVIE DE CULTURE ?

Pour la première fois, la ville de Saint-Rémy-de-Provence propose aux familles une présentation unique « des » saisons culturelles le samedi 15 octobre de 9h à 12h, à l'Alpium.

Spectacles vivants, conservatoire de musique, bibliothèque municipale, musée des Alpilles : vous pourrez découvrir les grands rendez-vous de l'année programmés pour l'épanouissement des enfants et des ados.

(Lire p. 15)

UN LABEL ÉCO-RESPONSABLE POUR LA CRÈCHE MUNICIPALE

C'est dans une somme de petits détails qu'on reconnaît un établissement labellisé « Écolo-crèche ». Au Club du tout-petit, qui a obtenu ce label le 26 juillet dernier, comme les 7 autres crèches de la Communauté de communes, ces détails changent la vie !

« Depuis plusieurs années, notre projet est de faire de Saint-Rémy une commune où il fait bon élever ses enfants », résume **Isabelle Plaud**, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la jeunesse. « De la naissance à l'âge adulte, sur le temps scolaire, périscolaire ou de loisirs, nous faisons en sorte que les enfants et les jeunes s'épanouissent et deviennent les citoyens éclairés de demain. »

Les améliorations apportées depuis 2019, qui ont permis aux 8 établissements de petite enfance de la Communauté

de communes Vallée des Baux – Alpilles d'obtenir le label écolo-crèche, s'inscrivent dans cette optique.

Ainsi, la cuisine locale et de saison, avec 80% de produits bio, bien sûr, dont profitent déjà les enfants des écoles publiques de Saint-Rémy, s'est vue couplée avec l'utilisation de produits d'entretien éco-certifiés pour un environnement plus sain, au bénéfice des enfants comme du personnel.

Au niveau des activités, celles-ci ont été repensées pour un retour au naturel



(récupération de jouets, fabrication de maisons et d'inettes en carton...) ; d'autres activités pédagogiques autour du jardin et de sa biodiversité ont également été développées, avec des propositions de jeux proches de la nature.

Un projet fédérateur et respectueux de l'environnement

Initié par la Communauté de communes Vallée des Baux—Alpilles pour l'ensemble des crèches du territoire, le projet a pu être mené à bien grâce à la forte implication de l'équipe de la crèche municipale. « Ce retour à la nature, aux choses simples, nous a permis de nous recentrer sur nos pratiques », raconte **Sandrine Cortese**, directrice de la crèche municipale Le Club du tout-petit. « Pendant toute la période de crise sanitaire, qui a été très difficile, cette expérience s'est révélée fédératrice. »

LIONS SOS LA PETITE BOÎTE QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE



Demandez la boîte Lions SOS, disponible gratuitement en mairie et dans les pharmacies !

Lors d'une intervention de secours, chaque minute compte. Pour favoriser la prise en charge rapide d'une personne en détresse à son domicile, les Lions Clubs de France mettent à disposition cette petite boîte, rangée dans la porte de votre réfrigérateur, dans laquelle un formulaire regroupe les informations vitales sur votre état de santé et indique qui prévenir ou à qui confier votre animal de compagnie.

Un autocollant Lions SOS collé à l'intérieur de la porte d'entrée du domicile signale aux services de secours l'existence de la boîte dans la porte de votre réfrigérateur. Pourquoi dans le frigo ? Tout simplement parce qu'il s'agit d'un des endroits les mieux protégés dans les habitations, notamment en cas d'incendie.

Cette initiative, portée par les Lions Clubs de France, s'adresse spécialement aux personnes seules ou en couple, âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap et autres, ainsi qu'à leur famille.

PERMIS JEUNE CITOYEN UN COUP DE POUCE POUR PASSER SON PERMIS !

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) aide les jeunes Saint-Rémois à financer leur permis de conduire en échange d'heures de bénévolat dans une association.

Le « permis jeune citoyen » est un dispositif local mis en place par le CCAS dans le but d'accompagner les jeunes Saint-Rémois pour passer leur permis de conduire, grâce à une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 euros par bénéficiaire (en complément des aides versées par le Département et l'État) ; le prix d'une formation dans une auto-école s'élève généralement entre 1 200 euros et 1 800 euros.

Les jeunes qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement doivent résider à Saint-Rémy (depuis au moins 6 mois) et avoir entre 17 et 25 ans. En contrepartie de ce coup de pouce, les jeunes bénéficiaires doivent fournir un engagement citoyen bénévole auprès des associations du territoire.

Contact CCAS : 04 90 92 49 08
contact@ccas-saintremydeprovence.fr

L'ÉNERGIE C'EST LA VIE !

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, C'EST MAINTENANT !

Toute activité humaine, quelle qu'elle soit, nécessite de l'énergie. Chaque jour, pour nous chauffer, nous alimenter, nous déplacer, pour travailler ou se détendre, pour fabriquer et transporter les objets que nous utilisons tous, nous consommons collectivement une très importante quantité d'énergie, prélevée dans les ressources naturelles aux quatre coins de la planète : gaz naturel, pétrole, charbon, bois, uranium...

Malgré le développement récent des énergies renouvelables (solaire, éolien...), la majeure partie de ce que nous consommons continue de provenir de ressources qui sont disponibles en quantité limitée, et qui génèrent pollution de l'air (particules fines...) et émissions de gaz à effet de serre, responsables du dérèglement climatique.

La mise en pause pour entretien de nombreux réacteurs nucléaires français en 2021, puis la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les approvisionnements énergétiques de l'Europe (arrêt des importations de gaz et de pétrole russes) en 2022 ont très fortement renchéri le coût de l'énergie ces derniers mois. Ce conflit a surtout remis en évidence la forte dépendance de chacun de nous à ces ressources, et comment celles-ci constituent un enjeu central dans les relations diplomatiques internationales.

Consommer moins pour vivre mieux

« Plus que jamais, pour diminuer nos factures, lutter contre la crise climatique et réduire notre vulnérabilité vis-à-vis d'autres pays, il est primordial d'accentuer les mesures d'économie d'énergie, à titre individuel comme à titre collectif », insiste le maire **Hervé Chérubini**.

Depuis plusieurs années, la ville de Saint-Rémy-de-Provence modernise ses équipements pour réduire sa consommation énergétique et développer les énergies renouvelables. À titre d'exemple, depuis le tournant des années 2010, elle a renouvelé près de la moitié de l'éclairage public. « L'intensité de ces lampadaires à Leds, très économiques, est diminuée de moitié après 22h, et bientôt de 75% dans certains quartiers », souligne **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des

travaux. La Communauté de communes a elle aussi équipé tous les lampadaires des zones d'activités en Leds.

La ville a également engagé pour cet hiver un certain nombre de mesures supplémentaires dans les salles et bâtiments municipaux, notamment une baisse significative du chauffage.

Aux côtés de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA), la ville met également en œuvre des dispositifs pouvant aider les Saint-Rémois, les habitants et les entreprises du territoire à amorcer ou amplifier eux aussi leur transition écologique.

Tour d'horizon des nouvelles initiatives...

POURSUIVRE L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Ces dix dernières années, la ville a déjà accompli plusieurs travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments municipaux (Cosec, isolation et éclairage dans les écoles, mairie, remplacement de chaufferies...). Pour aller plus loin, elle s'engage désormais dans un programme gouvernemental intitulé ACTEE*, mutualisé avec le SMED13**, la Communauté de communes et 13 autres communes du Pays d'Arles.

Ce programme vise à répondre au « décret tertiaire » (loi ELAN de 2018) qui impose aux administrations publiques de réaliser des économies d'énergie de - 40% d'ici 2030, - 50% d'ici 2040 et - 60% d'ici 2050, dans les bâtiments et ensembles de bâtiments de plus de 1000 m² au sol, qui seraient encore trop consommateurs car anciens et insuffisamment rénovés.

Le dossier de candidature du groupement de communes dont Saint-Rémy fait partie ayant été retenu, le programme ACTEE aidera à financer un poste d'économe de flux (recruté par la CCVBA et travaillant pour les communes), des outils (caméras thermiques), des études techniques poussées et des missions de maîtrise d'œuvre afin de parvenir aux objectifs du décret tertiaire. « L'hôtel de ville, la salle Jean-Jaurès et la crèche municipale sont les premiers à bénéficier d'un audit

énergétique, en cours d'achèvement, pour des rénovations prévues avant fin 2023 », explique **Rodolphe Roger**, conseiller municipal délégué à l'énergie.

Dans le même cadre, un diagnostic énergétique a aussi été effectué à l'école de l'Argelier, bâtiment relativement consommateur, comme tous ceux de sa génération dans les années 1980-1990. Sa rénovation énergétique débutera prochainement avec le remplacement des menuiseries et la fermeture de l'atrium.

La collectivité transmettra chaque année à l'État, par le biais d'une plateforme en ligne, les informations de consommation des bâtiments concernés. Ces données, liées au chauffage, à l'éclairage, à la production d'eau chaude sanitaire, à la climatisation et aux équipements feront ainsi état des progrès réalisés.

* ACTEE : Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique

** Syndicat mixte d'énergie du département 13

LA FERME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ENTRE EN SERVICE

La ferme solaire photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge communale est achevée et produit aujourd'hui une énergie propre, locale et décarbonée.

« La production estimée de l'équipement s'élève à 6 445 MWh/an, soit la consommation annuelle d'environ 1 380 foyers, et permet d'éviter l'émission de 4 841 tonnes de CO₂ par an (soit ce qu'émettent 1500 voitures moyennes) », indique **Arnold Martin**, conseiller municipal délégué à l'environnement.

Constituée de 12 500 panneaux photovoltaïques, la centrale épouse la physionomie du terrain de 3 hectares. « Orientés est-ouest, les panneaux sont assemblés les uns aux autres et génèrent

une puissance électrique répartie sur l'ensemble de la journée », précise **Xavier Blanc**, directeur général et fondateur de la société Provence Eco Énergie qui a construit et maintient l'équipement.

L'hiver dernier, un financement participatif avait été organisé pour permettre aux habitants de Saint-Rémy qui le souhaitent d'investir dans ce projet de développement durable.

L'inauguration officielle de l'équipement aura lieu au printemps.

DEMANDEZ LA PRIME !



Le plus important « gisement d'économie » d'énergie se situe dans nos habitations : c'est en effet le chauffage et la climatisation qui représentent la part la plus importante de notre facture. La Communauté de communes, en première ligne sur la thématique environnementale, vous aide à voir plus clair dans les aménagements à envisager et surtout, dans les aides financières auxquelles prétendre.

Chauffage, production d'eau chaude, éclairage, isolation, régulation... Avec le nouveau portail « Alpilles éco énergie », la Communauté de communes vous aide à récupérer les primes des Certificats d'économies d'énergie (dispositif gouvernemental) pour les travaux de rénovation énergétique de votre habitation ou de votre entreprise.

-> Vérifiez votre éligibilité et simulez votre prime sur www.alpilles-ecoenergie.fr

Bureau Info énergie

En parallèle, la Communauté de communes, en partenariat avec la Compagnie des économies d'énergie, a

créé le « Bureau info énergie », nouveau service qui vous accompagne dans la réalisation de vos travaux d'économies d'énergie, dans votre logement ou dans votre entreprise : rénovation, isolation, changement d'équipements, production d'énergies renouvelables...

Bénéficiez des conseils personnalisés et gratuits de la conseillère ! Maria Guillot vous répond, vous aide à trouver les bons interlocuteurs, à repérer les primes possibles, et à vérifier la conformité du devis et des travaux.

Permanences en mairie de Saint-Rémy les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 9h à 12h.



Renseignements et rendez-vous : 04 90 54 54 53 ou info.energie@ccvba.fr

Commerçants : et si vous éteigniez vos boutiques la nuit ?

En un seul geste, vous pouvez lutter contre le gaspillage énergétique ET faire de sérieuses économies sur la facture. Dans un contexte où l'électricité est de plus en plus chère, avez-vous envisagé d'éteindre vos vitrines et vos enseignes la nuit ?

Vous pouvez aussi opter pour un système de minuterie, permettant de programmer une durée limitée pour le fonctionnement de l'éclairage, ou de réduire la luminosité.

Thermographie contre passoires

La Communauté de communes va réaliser cet hiver une thermographie complète du territoire en survolant les villages. Accessibles à tous, les images permettront de repérer les passoires énergétiques et de cibler les priorités de rénovation.



200 EUROS D'AIDE POUR UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

En agglomération, 40% des trajets effectués en voiture font moins de 3 kilomètres ; des trajets courts qui représentent près de 10% de notre kilométrage annuel. Passer au vélo sur ces trajets est donc un moyen simple pour réduire sa facture d'essence. Et ça tombe bien : la ville aide même à acheter un vélo à assistance électrique !

Un des projets lauréats du premier budget participatif permet en effet de verser une subvention, sous conditions de revenus, aux personnes ayant acquis un vélo à assistance électrique (VAE).

Cette attribution s'appuie sur le dispositif de l'État de façon à ce que le demandeur puisse également bénéficier de l'aide gouvernementale.

Le bénéficiaire doit être majeur, domicilié à Saint-Rémy, avec un revenu

fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €. Il s'engage par ailleurs à conserver le vélo pendant au moins 1 an.

Le VAE doit être neuf et ne doit pas utiliser de batterie au plomb. Les vélos dits « speedbikes », pouvant dépasser les 25 km/h ne sont pas éligibles.

La demande doit être déposée sur la plateforme internet dédiée dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo. L'aide ne peut être obtenue qu'une seule fois.

Pièces justificatives à fournir :

- carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- relevé d'identité bancaire
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- facture d'achat du vélo
- le numéro unique du VAE neuf inscrit dans le « fichier national unique des cycles identifiés »
- notice technique du vélo ou certificat d'homologation
- avis d'imposition de l'année précédent l'achat
- attestation sur l'honneur relative à la revente

Rendez-vous sur le site de la ville à partir du 10 octobre pour accéder à la plateforme dédiée : mairie-saintremydeprovence.com

JEANNOT NAVARRO ET LE CCFF DISTINGUÉS



Très mobilisé pendant la saison estivale, le Comité communal feux de forêts a apporté un appui important aux services d'incendie et de secours. La municipalité a souhaité le mettre à l'honneur lors de la Journée des associations, avec la remise de la médaille de la ville à Jeannot Navarro, doyen du CCFF qu'il a rejoint il y a 25 ans.

L'année 2022, qui n'est pas encore achevée, est d'ores et déjà une année record : selon le Système d'information européen des feux de forêts (Effis), la surface de forêt brûlée en France est 7,5 fois supérieure à la moyenne des 15 années précédentes, en raison notamment de la canicule et de la sécheresse prolongées. D'importants moyens humains et techniques ont été déployés pour éteindre les incendies. Dans notre région, l'incendie de la Montagnette (1 500 hectares) ainsi que le départ de feu dans les Alpilles, ont fortement marqué les esprits.

Un rôle essentiel dans la prévention des risques

Tout au long de l'été, le CCFF a assuré ses missions d'information et de sensibilisation du public, et patrouillé quotidiennement dans les massifs afin d'alerter les autorités en cas d'incendie.

Équipé d'un nouveau véhicule 4x4 doté d'une citerne et d'une pompe au mois de juin (lire *Journal de Saint-Rémy* n°65), le CCFF, encadré par Richard Giovannetti, est intervenu sur les départs de feu et en prévention des reprises. Il a également apporté un appui logistique des groupes d'intervention.

« Le dispositif du CCFF a démontré une fois encore son caractère indispensable, en complément des autres services de secours et en coordination avec eux » a souligné le maire **Hervé Chérubini**. « Il le sera de plus en plus alors que le climat estival risque de se durcir avec les années. »

25 ans de CCFF

Les sapeurs pompiers, les forestiers sapeurs et la gendarmerie nationale étaient présents le 4 septembre lors de la remise de la médaille de la ville à Jeannot Navarro, le jour de son 85^e anniversaire, entouré de ses collègues du CCFF.

Né en 1937 à la Galine, Jeannot a grandi dans une famille de 8 enfants. Au retour de 5 ans de mobilisation en Algérie, il travaille comme manœuvre maçon puis ouvrier agricole, avant d'intégrer les sapeurs forestiers en 1974, qu'il ne quittera qu'à sa retraite en 1997. Il est depuis membre bénévole du CCFF de Saint-Rémy.

À travers cette distinction, c'est tout le CCFF que le maire a souhaité remercier pour leur engagement bénévole au service à la protection du massif des Alpilles.

Le CCFF recrute !

Le CCFF compte 27 membres. Vous souhaitez vous aussi participer à la protection du massif des Alpilles ? Le CCFF recrute, homme ou femme, dès l'âge de 18 ans. N'hésitez pas à aller les rencontrer !

Contact : service environnement 04 90 92 70 26

EN CAS D'ALERTE : L'INDISPENSABLE APPLI MOBILE

L'incendie de la Montagnette en juillet dernier, qui a frappé les communes de Barbentane et Graveson, a mis en évidence l'importance de pouvoir alerter et informer la population en cas d'urgence. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes priés de télécharger sans délai l'appli mobile « Ville de Saint-Rémy-de-Provence ».

Comme n'importe quelle application mobile, celle de la ville vous permet de disposer dans votre poche de nombreuses informations pratiques sur les services municipaux et les

démarches administratives, de suivre l'actualité de la mairie, et de signaler des désordres sur la voie publique.

Elle permet surtout à la mairie de vous envoyer des notifications « push » : en cas d'alerte liée à un risque majeur (incendie, inondation, neige, accident industriel...), vous recevrez instantanément l'essentiel des consignes de sécurité à observer.

N'attendez pas ! Téléchargez notre appli mobile, disponible sur iOS et Android.



LE PATRIMOINE SAINT-RÉMOIS TOUJOURS AUSSI ATTRACTIF

Château de Lagoy

Pour leur 1^{re} édition depuis 2019 non impactée par la crise sanitaire, les Journées européennes du patrimoine ont cumulé plus de 8 000 visites dans les 25 sites saint-rémois ouverts pour l'occasion.

Les visiteurs venus de la région, mais aussi de partout en France et même de l'étranger ont ainsi découvert ou redécouvert les monuments et édifices qui ont joué un rôle important dans l'histoire et la mémoire de la ville. 9 d'entre eux sont des lieux privés habituellement fermés au public.

« Saint-Rémy bénéficie d'un patrimoine d'une richesse exceptionnelle », explique le maire **Hervé Chérubini**. « Et comme chaque année, celui-ci a pu être mis en valeur grâce à offre d'animations variées et renouvelées, pour tous les publics. »

« Ces Journées du patrimoine ne seraient pas aussi réussies sans le concours des propriétaires publics ou privés, des associations et des services municipaux qui permettent la conservation des lieux patrimoniaux saint-rémois », souligne **Gabriel Colombet** adjoint au maire en charge de la culture et du patrimoine. « Nous tenons vivement à les remercier ici pour leur implication. »

SAUVEGARDER DES LIEUX DE MÉMOIRE

Restaurer et valoriser le patrimoine ainsi que les savoir-faire qui s'y rattachent, c'est préserver la mémoire du passé pour les générations présentes et futures, développer l'économie locale, créer des emplois tout en permettant l'accès à la culture pour tous.

La Fondation du Patrimoine, créée en 1996, assure cette mission de sauvegarde du patrimoine local non protégé, qu'il soit bâti, mobilier ou naturel. Pour cela, elle peut mobiliser le mécénat populaire et aider financièrement les propriétaires privés, associatifs ou publics à restaurer leur bien.

« Organisme à but non lucratif, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine », présente **Gérard Bodel**, délégué territorial dans les Bouches-du-Rhône. « Elle participe chaque année à la sauvegarde de 3 000 édifices en France, principalement en zone rurale. »

Un label pour les propriétaires privés

Les propriétaires qui possèdent un bien présentant un intérêt patrimonial et dont ils veulent restaurer le clos et le couvert peuvent bénéficier du label Fondation du Patrimoine. Ce label permet de bénéficier d'une aide de 2% du montant des travaux et d'une réduction fiscale de 50% minimum du montant des travaux.

Les critères d'éligibilité (intérêt patrimonial, qualité de la restauration, visibilité du bien...) sont consultables sur le site de la Fondation.

Mécénat populaire

Mais la Fondation du Patrimoine ne s'adresse pas qu'aux seuls propriétaires privés. Elle concerne aussi les associations et les collectivités. Tout le monde peut participer à sauvegarder des lieux de mémoire, afin de « rendre la France plus belle », grâce à un dispositif créé par la Fondation en 2002 : un financement participatif appelé mécénat populaire.

Il s'agit du mode d'action privilégié de la Fondation, qui récolte et reverse ainsi des fonds aux porteurs de projets, qu'elle accompagne par ailleurs en leur apportant son expertise et son appui.

La Fondation fait ainsi se rencontrer les porteurs de projet et les donateurs souhaitant participer à des actions de restauration.

« Afin de soutenir son action, nous avons décidé de faire adhérer la commune de Saint-Rémy à la Fondation du patrimoine. »

Gabriel Colombet, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine

Une mise en œuvre simple

Les porteurs de projet doivent prendre contact avec la délégation de leur région (M. Bodel pour Saint-Rémy-de-Provence) et compléter un dossier. Dès qu'un programme de restauration de qualité est défini et qu'un plan de financement prévisionnel est établi, la Fondation lance la campagne de mobilisation du mécénat populaire. Les donateurs sélectionnent alors le projet de leur choix et donnent en toute transparence, pour des résultats visibles à moyen terme.

Tous les dons effectués à la Fondation du patrimoine ouvrent droit à des réductions d'impôt attractives, pour les particuliers comme pour les entreprises.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org ou contactez **Gérard Bodel**, délégué territorial des Bouches-du-Rhône gerard.bodel@fondation-patrimoine.org 06 14 34 99 95

FONDATION
DU
PATRIMOINE

VENEZ DÉCOUVRIR

LA SAISON CULTURELLE DES ENFANTS !

Cette année, les enfants aussi ont droit à leur présentation de saison ! Samedi 15 octobre, rendez-vous à l'Alpiliun pour une matinée de spectacles, d'ateliers et de jeux.

La saison culturelle 2022-2023 sera riche en spectacles pour toute la famille ! Vous découvrirez aussi les divers ateliers proposés, tout au long de l'année, à la bibliothèque municipale, au musée des

Alpilles et au conservatoire, pour les enfants, petits et grands.

Au programme de cette matinée :

À partir de 9h : ateliers d'éveil musical pour les 3-6 ans proposés par le conservatoire du Pays d'Arles, ateliers *Lecteurs en herbe* proposés par la bibliothèque municipale, jeu de piste proposé par le service de l'action culturelle, jeu et atelier de gravure proposés par le musée des Alpilles.

À 10h : spectacle musical pour les 3-6 ans avec Aimée de la Salle et Cécile Veyrat, artistes en résidence au conservatoire du Pays d'Arles.

À 11h : spectacle *Maestro(s)*, à partir de 6 ans. *Maestro(s)* c'est l'histoire d'une rencontre entre le cancre et le premier de la classe par le prisme de la musique et du papier coupé, collé, plié et même vidéoprojeté...

Gratuit dans la limite des places disponibles
Sans réservation
Renseignements : 06 29 19 69 78

LES GROS PATINENT BIEN

Spectacle tout en carton et véritable pépite ! Récompensé par le Molière 2022 du théâtre public, Les gros patinent bien vous embarque dans un road-trip hilarant et époustoufflant d'inventivité.

C'est l'histoire d'un homme en costume trois pièces qui va traverser l'Europe et les siècles pour un fabuleux voyage. Il quitte les plaines du grand nord, maudit par une sirène pêchée par accident. Les paysages se succèdent ; la faune et la flore locale en carton sont animées joyeusement par un acolyte en maillot de bain qui s'agitte sans cesse. Des centaines de kilomètres parcourus sous nos yeux et pourtant, notre homme en costume trois pièces n'aura pas bougé d'un millimètre ! Un spectacle d'Olivier Martin-Salvan et Pierre Guillois, à voir en famille !

Judi 17 novembre à 20h et vendredi 18 novembre à 20h30, à l'Alpiliun
Durée : 1h20 - Renseignements et réservations sur alpiliun.fr

50 ATELIERS D'ARTISTES DES ALPILLES



À partir du samedi 15 octobre, une nouvelle exposition au musée des Alpilles met à l'honneur les artistes vivant et travaillant sur le territoire, espace privilégié de création artistique.

30 ans après la première exposition Ateliers d'artistes, le musée des Alpilles interroge de

nouveau les artistes et artisans créateurs du territoire, et propose au visiteur de pénétrer dans l'intimité de leurs ateliers. De l'idée des Alpilles, espace privilégié d'activités artistiques, on passe à celle de l'atelier, carrefour entre la vie privée et intime de l'artiste, entre le monde extérieur et son œuvre créatrice.

Cette exposition est réalisée dans le cadre du projet *CRÉA, lieux de création, territoire d'inspiration*, dédié à la création artistique dans les Alpilles, organisé par la ville en partenariat avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre des Capitales provençales de la Culture du Pays d'Arles.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

QUARTIER DES CÈDRES : STOP À L'OBSTRUCTION !

Délivré par la ville début 2021, le permis de construire du quartier des Cèdres avait été attaqué par 5 particuliers et 3 associations (Appeva, Saint-Rémy Patrimoines et Perspectives et l'Association de sauvegarde de l'ancien quartier des Bains). Le 22 septembre dernier, le Tribunal Administratif de Marseille, dans un jugement très complet et précis, a rejeté l'intégralité des 18 points abordés par les particuliers, portant sur tous les aspects imaginables : eau, assainissement, réseaux secs, circulation, hauteur des bâtiments, insertion paysagère...

Les 3 associations, elles, ont été déboutées pour des problèmes de formalisme juridique. Mais si le fond de leur recours n'a pas été examiné par le TA, il est très vraisemblable que le résultat aurait été le même, les prétendus points de litige soulevés étant très similaires.

Il faut se rendre à l'évidence : le projet des Cèdres est un excellent projet, aujourd'hui validé par le TA, et même désormais utilisé en exemple par l'EPF-PACA, propriétaire historique du terrain, pour faire valoir son rôle et la qualité des réalisations auxquelles il prend part.

Ce quartier tel qu'il a été conçu (avec 3 années de concertation) est compatible avec les objectifs poursuivis : maintenir et accueillir des Saint-Rémois dans un espace urbain optimisé, répondant aux besoins des jeunes, des petits ménages et des seniors, tout en conservant un espace de stationnement adapté proche du centre ancien.

L'obstruction des uns pèse sur le budget des autres

Nous aurions souhaité que ce jugement marque la fin des procédures et permette enfin de démarrer les constructions. Las ! Il semble que les associations envisagent de faire appel et de retarder encore, en pure perte, l'aboutissement du projet, avec l'approbation complice de l'opposition municipale.

Il est consternant de voir que par le jeu des recours, les opposants rendent en réalité les logements plus coûteux pour les acquéreurs : rien que sur l'année et demie écoulée depuis la délivrance du permis, le contexte international a conduit à une augmentation des taux d'intérêt et du prix des matériaux, qui va renchérir le coût final des logements annoncé début 2021. Il est même à craindre que pour certaines familles saint-rémoises, ce surcoût compromette la possibilité de financer leur projet.

Il n'est pas acceptable que ces familles subissent l'agitation procédurière et politique de quelques-uns.

À un moment donné, il faut savoir arrêter les hostilités.

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

RETOUR SUR NOS INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE DERNIER.

Avenues Fauconnet et Albert Gleize :

Nous approuvons les projets de réaménagement de ces avenues. Nous l'avions prévu dans notre programme pour les municipales de 2020 et 2022. Nous avons proposé que ces travaux soient pensés dès le début en réunion de quartier avec les riverains et les associations. Il est important pour nous que les Saint-Rémois soient associés à la construction des projets qui impactent leur quotidien.

Énergie :

La commune va lancer un audit énergétique sur les bâtiments municipaux. Nous avons demandé un bilan sur les investissements déjà réalisés (exemple : la chaufferie bois à l'école de l'Argelier). Nous proposons, comme le font déjà d'autres communes, d'éteindre l'éclairage public de 23 h à 6 h dans certains lieux (exemple : les parcs de jeux) car il faut aller plus loin que l'abaissement de l'intensité mis en place dans notre commune. La prise en compte de la performance énergétique dans les marchés publics sera aussi incontournable dans les futurs projets.

Aire d'accueil des gens du voyage :

Nous avons voté pour une délibération sur nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage élaboré à la fois par

l'Etat et le Conseil Départemental : une aire d'accueil y est prévue conjointe entre la communauté d'agglomération Terre de Provence et la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles. Reste à savoir où cette aire sera installée. Pour l'instant, l'aire d'accueil est toujours prévue à Saint-Rémy, inscrite au Plan Local d'Urbanisme depuis 2018, à proximité de la Gendarmerie et du Clos Mozart. Nous avons rappelé que cette décision n'avait fait l'objet d'aucune concertation spécifique auprès des riverains et des Saint-Rémois.

Les Cèdres :

Nous avons pris acte des jugements rendus par le Tribunal Administratif suite aux recours des associations et des riverains sur le permis. Certains ont décidé de faire appel.

Ce contentieux démontre encore une fois le manque de concertation avec les Saint-Rémois et les associations.

Si depuis toutes ces années ce projet est toujours aussi fortement contesté, c'est parce que, dès le départ, il n'a pas été co-construit avec les Saint-Rémois. Nous pensons toujours qu'il faut construire des logements mais que ce site n'est pas approprié. L'urbanisation des Cèdres va considérablement pénaliser le centre-ville avec la suppression de plusieurs centaines de places pourtant indispensables aux Saint-Rémois et à nos nombreux visiteurs.

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.



OCTOBRE ROSE... AVEC VOUS

Depuis 1985, la campagne Octobre rose vise à sensibiliser chaque année les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour financer la recherche contre cette maladie. À cette occasion, nous relayons deux initiatives saint-rémoises destinées à recueillir de l'argent, auxquelles vous pouvez contribuer.

Le Saint-Rémois **Gérard Bougent** avait participé en 2021 pour la première fois aux « 24 Heures Vélo » sur le circuit du Mans (lire *Journal de Saint-Rémy* n°60) ; une compétition hors normes où il avait parcouru 322 km et récolté 720 euros (dont 320 donnés par la ville de Saint-Rémy), reversés à l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille.

Gérard a récidivé les 27 et 28 août derniers, plus entraîné que jamais, accompagné cette fois de 7 cyclistes chevronnés du Vélo-club saint-rémois. Malgré une forte douleur imprévue au genou à mi-parcours, il a relevé le Défi

solo homme en parcourant 330 km. À ses côtés, Marie-Céline Gaillan a parcouru 610 km dans le Défi solo femme. Sébastien Véran, le président du club, avec Nathalie Sartori, Margot Lauzier, Christophe Clément, Albert Moya et Éric Palot, ont eux parcouru, au sein de l'équipe mixte, 960 km.

Pour finir en beauté, Gérard a remis le couvert les 24 et 25 septembre, et participé en solo aux 24h d'Albi, finissant la course avec 470,58 km au compteur. Bravo pour la prouesse !

Comme la ville l'a fait avec un don de 900 euros, vous pouvez soutenir leur cause sur le site indiqué ci-dessous. Cela contribue à couvrir les frais de participation et les bénéfices seront reversés, cette année encore, à la lutte contre le cancer du sein.

helloasso.com/associations/velo-club-saint-remois/formulaires/1/widget



UN ROBOT SUR LE STADE

La ville loue depuis fin août un robot-tondeuse électrique de la marque française Cosec (Haute-Savoie), qui travaille chaque nuit sur le stade de la Petite Crau de façon entièrement automatique, programmable par smartphone. Il remplace la tondeuse autoportée utilisée précédemment, arrivée en fin de vie.



Le robot parcourt l'ensemble du terrain de façon aléatoire, changeant de direction à l'approche des limites de terrain ou d'obstacles, grâce à ses capteurs de collision et à un sonar. À 5h du matin, il revient sur sa base pour se recharger, juste avant l'enclenchement de l'arrosage automatique.

Cette technologie moderne, peu coûteuse, présente de multiples avantages. En effet, le gazon étant tondu en permanence, il est toujours prêt à être utilisé, la densité du gazon est augmentée et aucun déchet de tonte n'est à ramasser. Électrique, le moteur est silencieux et respecte l'environnement. Le robot peut même travailler par temps de pluie !

Rénovation du mur d'escalade

À compter du 10 octobre, le mur d'escalade du skate-park va faire l'objet d'une importante rénovation, la deuxième depuis sa construction dans les années 1990. Le mur sera traité afin de reprendre l'enduit au mortier de ciment, puis repeint. L'ensemble des prises seront démontées et selon l'état, remontées, réparées ou remplacées. Environ 750 prises neuves devraient être ainsi renouvelées.

Les travaux, d'un montant d'environ 20 000 euros, dureront une dizaine de jours ; pendant toute leur durée, l'accès au mur sera fermé et interdit.



UNE FRESQUE HISTORIQUE INÉDITE SUR LE SAINT-RÉMOIS JEAN DE RENAUD

Après 7 ans de recherches et 5 ans de rédaction, l'auteur Jacques Duclaux vient de publier la première biographie consacrée à Jean de Renaud, ingénieur militaire français né à Saint-Rémy-de-Provence, dont la chapelle attenante à la collégiale Saint-Martin porte le nom.

Jean de Renaud fut choisi par François I^{er} lui-même pour commencer la fortification des frontières de la France que Vauban terminera un siècle plus tard.

Ce livre d'une grande rigueur scientifique est un magnifique voyage dans le temps et dans l'histoire, dont on ne peut que conseiller la lecture. Jacques Duclaux lève le voile sur ce Saint-Rémois méconnu et détaille sa méthode de travail...

Journal de Saint-Rémy-de-Provence :
Comment avez-vous eu l'idée d'écrire une biographie de notre concitoyen Jean de Renaud ?

Jacques Duclaux : Lorrain d'origine, j'ai été marqué, au cours d'une visite scolaire de l'enceinte fortifiée de Metz par le commentaire de mon professeur d'histoire : « *Si vos ancêtres lorrains sont devenus français, c'est grâce à deux grands capitaines : Strozzi et Saint Rémy qui, au siège de Metz, ont infligé à Charles Quint sa plus grande défaite* ».

Bien des années plus tard, lors de mon arrivée à Saint-Rémy, j'ai découvert que Saint Rémy se nommait en réalité Jean de Renaud et qu'il a marqué durablement le patrimoine saint-rémois en faisant construire une chapelle, accolée à l'église dans laquelle il est probablement inhumé, comme en témoigne le testament de sa fille, Sybille.



JDSR : Quelle a été la carrière militaire de Jean de Renaud ?

JD : En juillet 1494, les murailles de Turin, Gênes et Florence, volent en éclats sous la puissance des boulets métalliques de l'armée royale française. Partout, en Europe, il sera désormais vital pour les défenseurs de résoudre cette « crise du boulet métallique », en renforçant les murailles d'enceinte des villes pour que ces nouveaux boulets soient moins destructeurs. Suivant la volonté de François I^{er}, la France va donc se couvrir de nouvelles fortifications bastionnées, pour résister aux armées de Charles Quint et d'Henri VIII.

Jean de Renaud va commencer sa carrière militaire à cette époque glorieuse de la victoire de Marignan. Entouré des grands noms de l'époque (le chevalier Bayard, le connétable de Montmorency, le duc de Guise, l'amiral de Coligny, Diane de Poitiers...), son parcours « *bellique et héroïque* » va se dérouler sur plus de 40 ans. De la Picardie à la Provence, plusieurs villes vont ainsi, grâce à notre ingénieur provençal, se fortifier « *à la moderne* ».

JDSR : Vous avez fait un remarquable travail d'historien, quelle a été votre méthode ?

JD : Effectivement, bien que n'ayant pas une formation d'historien, j'ai travaillé comme tel. En me documentant sur la période, en lisant tous les ouvrages des historiens spécialistes du 16^e siècle. Il fallait croiser les sources pour démêler la vérité historique. J'ai pris des cours de paléographie afin de pouvoir lire les documents originaux et ne pas me fier à de simples retranscriptions.

Pendant 7 ans, j'ai fréquenté assidûment les archives municipales de Saint-Rémy. Je suis très fier que ce travail mette à l'honneur les documents qui y sont conservés et prouve une nouvelle fois qu'ils sont une source inépuisable de la mémoire de votre ville. Plusieurs documents portent notamment sa signature « Jean de Saint Remy ». Les chroniques historiques oublieront par la suite le prénom pour ne retenir que le nom de « Saint Remy ».

Si vous aussi vous souhaitez consulter les archives communales anciennes (1198-1790) et modernes (1790-1975) :

Permanences le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h30 à la bibliothèque Joseph-Roumanille, 4 boulevard Gambetta.

Ou sur rendez-vous en appelant le 06 21 15 35 42 ou par e-mail : a.roche-tramier@ville-srdp.fr

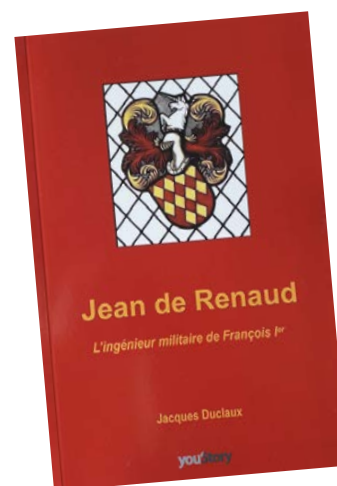
J'ai aussi beaucoup travaillé au musée Arbaud d'Aix-en-Provence et à la BNF, à Paris. Je suis parti sur les traces de Jean de Renaud, en commençant par la Picardie, à Guise ; puis en descendant par la Bourgogne et Lyon jusqu'à Saint-Paul-de-Vence et l'Italie... en fait tous les lieux où il a fortifié les villes « *à la moderne* ». Enfin, Saint-Quentin, où il a perdu la vie, a été la dernière étape.

JDSR : C'est finalement une véritable fresque historique que vous avez dressée...

JD : Je voulais replacer Jean de Renaud dans le contexte de son époque et transporter le lecteur dans la société du début du 16^e s., dans lequel a vécu un autre illustre Saint-Rémois, Michel de Nostredame, plus connu sous le nom de Nostradamus. Il s'agit aussi d'un grand siècle pour l'histoire et le patrimoine de Saint-Rémy, marqué par de grandes familles qui ont construit plusieurs bâtiments, dont les hôtels particuliers de Mistral de Mondragon (aujourd'hui musée des Alpilles) ou encore l'hôtel de Sade (actuel dépôt archéologique du site de Glanum). Ils sont encore aujourd'hui des éléments locaux importants du patrimoine et de la culture.

Je me suis aussi employé à décrire très précisément les techniques de défense pour que le lecteur appréhende mieux les scènes de bataille dans lesquelles Jean de Renaud a joué un rôle majeur.

Plus que de faire aimer Jean de Renaud, j'ai voulu essayer de le rendre vivant.



Le livre est en vente à Saint-Rémy Presse, bd Victor-Hugo

Ou en ligne sur : www.youstory.fr – www.fnac.com.

NAISSANCES

- APRIN DZUMAGA Roméo, le 03/09/2022
- BALAEI LANGROODI PHILIPPE Nora, le 01/09/2022
- BAPTISTE Keylann, le 03/09/2022
- GOUX Layana, le 14/09/2022
- LAMBERT HAVOND Lola, le 20/09/2022

MARIAGES

- DELABRE Thomas et MARECHAL Chloé, le 03/09/2022
- FIORIO Jean-Luc et NEGRE Déborah, le 03/09/2022
- LECLÈRE Frédéric et ROYER Marie-Noëlle, le 03/09/2022
- LEROY Julien et BAMOUDROU Cynthia, le 10/09/2022
- NOGUERA Laurent et ARIAS Monique, le 27/09/2022
- STUCKER Francis et DITTEL Willya, le 23/09/2022
- ZAKINE Samuel et REMOND Salomé, le 13/09/2022

PACS

- ROSA Michaël et TOUVEREY Mathilde, le 06/09/2022

DÉCÈS

- COLLET Joël, le 03/09/2022
- BLANC veuve ROUX Etienne, le 25/09/2022
- FARGEAS épouse CHALANÇON Marie-France, le 13/09/2022
- FERNANDEZ Gabriel, le 19/09/2022
- GAUTIER Jean, le 26/09/2022
- GEORGES Joseph, le 07/09/2022
- MENUISIER Pierre, le 01/09/2022
- PERROT veuve MISTRAL Marthe, le 13/09/2022
- PREVOST Yves, le 20/09/2022



Journée des associations



Concert de guitares aux arènes Barnier pour les journées du patrimoine



Énorme succès pour cette soirée de présentation de la 11^e saison culturelle municipale à l'Alpilium, avec photocall, tapis rouge et tenues de soirée !



Fêtes votives : défilé des vieux métiers, ici avec la Respélido Prouvençalo



Arrivée de l'abrivado longue



Rafrachissement aux arènes Barnier avec la Peña « Camargua », un DJ, foodtruck et buvette



Apéro swing place Favier, lors du festival Jazz à Saint-Rémy



Jazz à Saint-Rémy : concert de Rhoda Scott

Lancement du festival « Rout'Art » devant la mairie avec les artistes de l'association Art'Alpilium



Salon du livre éphémère, organisé par l'association éponyme, à la bibliothèque municipale Joseph Roumanille

